

L'ECHO DE MONTMAGNY

Journal Independant, Religieux, Agricole et Litteraire

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS

EDITEUR-PROPRIETAIRE, A. Caron.

| Fais ce que dois |

REDIGE EN COLLABORATION.

Geo. W. Pion,
NOTAIRE
MONTMAGNY.

S'occupera de réglemens de suc-
cessions, faillites, etc.

HISTOIRE EMPRUNTEE A UNE VIEILLE LE CHRONIQUE LYONNAISE

Un jour, c'était en plein mois de mai, le soleil riait sous les grands arbres dont il caressait les branches, il semblait que la joie demandait à se répandre dans tous les cœurs.

De nombreux équipages stationnaient à la porte de la cathédrale et une foule de curieux attendaient pour se donner le plaisir de faire quelques réflexions sur la toilette de la mariée, ou celle des invités, car il s'agissait d'une noce.

Au moment où la jeune épouse descendait de voiture, un autre cortège, hélas ! d'un genre bien différent, sortait de la vieille église. C'était un cercueil tout blanc, une jeune fille sans doute. Un homme à la figure contractée, à l'expression sauvage et douloureuse, suivait seule cette pauvre bière. En passant il jeta un regard presque haineux sur ces visages heureux qui semblaient, à leur insu, insulter à sa douleur. Le suisse, voyant à ce moment que le porche de l'église s'encombrait, repoussa un peu rudement l'enterrement pauvre, pour laisser la place toute entière aux heureux.

Mais, par un prompt mouvement, la jeune mariée s'écarta, et regardant tristement ce pauvre cercueil et l'homme qui le suivait : "Eux d'abord," dit-elle simplement ; puis, voyant que pas une fleur ne paraît la pauvre bière, elle détacha gracieusement le bouquet d'oranger de sa ceinture, et spontanément, avec une simplicité toute empreinte d'élégance et de noblesse, elle le jeta sur le cercueil. Tout cela se fit en bien moins de temps que je n'en mets à vous le raconter.

Une larme alors se fit jour sous les paupières du malheureux père, et de ses lèvres il laissa tomber une parole : "Soyez heureuse, vous qui avez pitié des morts !" Les années se passèrent. Les jeunes mariés, qui n'étaient plus jeunes alors, avaient eux aussi une fille unique, belle chérie ; elle avait seize ans, et, en l'honneur de son anniversaire, un feu d'artifice devait, ce soir-là, égayer les nombreux invités du château de P... La fête était au moment de sa plus grande splendeur, lorsqu'un cri affreux se fit entendre... Une aile du château était la proie des flammes. Sans doute une

pièce d'artifice, imprudemment placée près d'une lumière, avait déterminé l'accident. M. et Mme de P... étaient affolés ; la chambre de leur enfant était précisément dans ce corps du château, et en ce moment Gabrielle s'y occupait de quelques détails de toilette. Les secours furent promptement organisés, des flammes jaillissaient des fenêtres ; partout on n'entendait que ce cri désespéré : "Au secours ! au secours !" Tout à coup une ombre blanche apparut au sommet d'une tourelle ; affolée, Gabrielle était montée jusque-là, et, avec l'accent de la frayeur et du désespoir, elle élevait les bras vers le ciel. "Sauvez-moi, sauvez-moi, criait-elle, mais à ce moment la charpente qui soutenait l'escalier s'effondrait avec fracas... M. de P... se fit jour au travers des décombres, et, avec le courage de son amour, il essayait de parvenir jusqu'à son enfant. Soudain, ô bonheur ! un homme à la physionomie étrange, se laissait glisser le long du pan de la muraille, accroché d'une main à une échelle de corde, tandis que de l'autre il emportait une jeune fille blanche... Quelle minute de suprême angoisse ! quelle indicible émotion ! enfin le sauveur touche terre avec son fardeau ! Elle est sauvée !... Et lui ? lui, cet héroïque inconnu, il allait s'esquiver sans bruit, lorsque le comte de P... s'avancant, l'étreignit de ses deux bras, et, d'une voix entrecoupée de sanglots, murmura ce tout petit mot qui vaut un discours, quand il sort du cœur : merci !

La comtesse vint à son tour... son regard limpide et profond sembla faire revivre un lointain passé.

— Votre nom ? dit-elle tout-à-coup.

— Madame, répondit le courageux inconnu, je suis un pauvre qui acquitte une dette. Vous souvenez-vous, il y a 17 ans, de ce cercueil suivi tristement par un père, et de ce bouquet blanc qu'une jeune et belle mariée y jeta, comme un souvenir de son bonheur... La jeune mariée, c'était vous, Madame ; le pauvre père, c'était moi, et l'enfant qu'on emportait là-bas au cimetière, elle avait seize ans elle aussi, et je n'avais qu'elle.....

En lisant ces mots, le regard humide du pauvre homme s'arrêta sur la blonde jeune fille qu'il venait de sauver des flammes...

Depuis, ce brave Jacques n'a pas quitté le château. Il y est comme l'homme de confiance du comte de P., il ne s'absente qu'un ins-



Thomas A. Johns.

Guéri par l'usage de la Salsepareille d'AYER

"J'ai été, pendant huit ans, affligé de Salt Rheum. Durant ce temps-là, j'ai essayé un grand nombre de médecines qui étaient fortement recommandées, mais aucune d'elles ne m'a soulagé. A la fin on me conseilla d'essayer la Salsepareille d'Ayer et j'avais à peine fini la quatrième bouteille que mes mains étaient entièrement débarrassées d'éruptions."—T. A. JOHNS, Stratford, Ont.

LA SALSEPAREILLE D'AYER
Seule Admise à l'Exposition Colombienne.
Les Pilules d'Ayer nettoient les Intestins.

tant le dimanche, pour s'agenouiller sur une tombe toute blanche, sur laquelle il a déposé sous un joli cadre, les fleurs d'oranger, un peu jaunies par le temps, mais toutes parfumées de souvenirs tristes et pleins de reconnaissance.

Voilà un trait de délicate bonté et d'héroïque reconnaissance.

SOCIETE D'AGRICULTURE

Du comté de Montmagny

EXPOSITION DE 1896

Liste des Prix

PREMIERE DIVISION—ANIMAUX

1.—Espèce chevaline

Etalons âgés :—1er prix Louis Fournier. Etalons de deux ans :—1er prix, Anselme Talbot ; 2e prix, Xavier Langlois ; 3e prix, Nazaire Boulanger.

Etalons d'un an :—1er prix, Xavier Blais.

Juments poulinières :—1er prix, Jos. Bernier ; 2e prix, Ed Thivierge ; 3e prix, Anthime Guimont ; 4e prix, Xavier Létourneau ; 5e prix, Damasse Bernier ; 6e prix, Hector Caron ; 7e prix, Désiré Proulx.

Poulaches de trois ans :—1er prix, Alfred Gamache ; 2e prix, Auguste Picard ; 3e prix, Georges Fournier ; 4e prix, Jos. Nicole ; 5e prix, Napoléon Poirier.

Poulache de deux ans :—1er prix, Alph. Blais ; 2e prix, Jacques Collin.

Poulaches d'un an :—1er prix, Francis Blais ; 2e prix, Napoléon Poirier.

Chevaux de trait :—1er prix, Jos. Bernier ; 2e prix Adélar Fournier ; 3e prix, Edmond Thivierge ; 4e prix, Cléophas

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Jusqu'à nouvel ordre, les trains passeront en cette ville aux heures suivantes, excepté le dimanche.

MONTANT

Train du marché..... 9.30 hrs A. M.
Mixte local..... 9.05 " " "
Express..... 11.05 " " "
Way-freight..... 2.40 " P. M.

DESCENDANT

Mixte local..... 9.30 hrs A. M.
Way freight..... 11.50 " " "
Express..... 3.39 " P. M.
Train du marché..... 7.14 " " "

D. POTTINGER, agent général.
Moncton, N. B., 14 sept. 1896.

Gagné : 5e prix, Sœurs de la Charité ; 6e prix, Louis Fournier ; 7e prix, Anthime Guimont ; 8e prix, Nazaire Bernatchez ; 9e prix, Joseph Fournier ; 10e prix, Xavier Blais ; 11e prix, Francis Blais ; 12e prix, Amédée Beaumont ; 13e prix, Prudent Blais ; 14e prix, Hercule Tétu ; 15e prix, Xavier Létourneau.

Meilleur étalon de ferme de tout âge :—Prix, Louis Fournier.

II.—Espèce bovine

1o. Taureaux âgés

Durhams :—1er prix, Edouard Beaubien.

Ayrshires :—1er prix, Octave Beaubien.

Canadiens :—1er prix, Xavier Langlois.

2o Taureaux de deux ans

Ayrshires :—1er prix, Auguste Talbot ; 2e prix, Auguste Blais.

3o. Taureaux d'un an

Ayrshires :—1er prix, Louis Fournier ; 2e prix, Auguste Talbot ; 3e prix, Oct. Beaubien.

4o. Vaches a lait

Races pures :—1er prix, Oct. Beaubien ; 2e prix, Edm. Thivierge ; 3e prix, Hercule Tétu ; 4e prix, Auguste Talbot.

Race canadienne :—1er prix, Jacques Collin.

Races croisées :—1er prix, Eugène Bernatchez ; 2e prix, Napoléon Poirier ; 3e prix, Nazaire Bernatchez ; 4e prix, Adélar Nicole ; 5e prix, Sœurs de Charité ; 6e prix, Georges Fournier ; 7e prix, Jos Tétu.

5o. Génisses de deux ans

Races pures :—1er prix, Oct. Beaubien. Races croisées :—1er prix, Eugène Collin ; 2e prix, Samuel Morin ; 3e prix, Noé Kirouac ; 4e prix, Louis Gaze.

6o. Génisses d'un an

Races pures :—1er prix, Oct. Beaubien ; Race canadienne :—1er prix, Anselme Rochefort ; 2e prix, Jos. Tétu.

Races croisées :—1er prix, Napoléon Poirier ; 2e prix, Auguste Talbot ; 3e prix, Noé Kirouac ; 4e prix, Oct. Beaubien.

7o Meilleur troupeau

Prix, Auguste Talbot.

III.—Espèce ovine

Beliers âgés :—1er prix, Ed Tétu ; 2e prix, Auguste Talbot.

Béliers de l'année :—1er prix, Anselme Talbot ; 2e prix, Damasse Bernier.

Agneaux :—1er prix, Auguste Talbot ; 2e prix, Eugène Collin ; 3e prix, Jos. Nicole ; 4e prix, Adélar Nicole.

Suite sur la troisième page

HEURES DE BUREAU : 8 hrs A. M.
à 9 hrs P. M.

Dr. A. Lantier,
DENTISTE

50 Rue Couillard, vis-à-vis
la Maison Livernois, Québec.

Téléphone : 711

ON ADMINISTRE LE GAZ
VÉGÉTAL.

Au Public ! Au Public !

VOUS TROUVEREZ TOUJOURS

A LA "PHARMACIE MONTMAGNY"

REMEDES,

PARFUMS,

TEINTURES.

Journaux ! Journaux !

Je tiens pour l'avantage du public
un dépôt de JOURNAUX.

A. E. MICHON,

PHARMACIEN.
MONTMAGNY, P. Q.

Docteur F.-S. Caron,

Gradué de

L'UNIVERSITE LAVAL,
CAP ST-IGNACE.
1er Mai 96

MONTMAGNY, 23 Octobre 1896.

A PROPOS DE DESTITUTIONS

Les journaux bleus de Québec, de
Montreal et d'ailleurs, continuent à
se lamenter sur le sort de ces pau-
vres conservateurs qui paient aujourd'hui
de leur tête le trop grand zèle
politique qu'ils ont déployé contre le
parti libéral, lors des dernières élec-
tions.

Ces journaux qui demandaient à
grands cris, après la chute du gou-
vernement Mercier, la tête des quel-
ques rares employés libéraux qu'il y
avait dans les départements à Qué-
bec, et qui furent cause que tous les
libéraux ont été mis à la porte des
bureaux publics à Ottawa, en 1878.
Ces mêmes journaux, disons-nous
versent aujourd'hui des larmes de
crocodile sur le sort de leurs amis
qui ont à subir la peine du *tollon*.....

Nous espérons que le gouverne-
ment et les députés libéraux des diffé-
rents comités ne se laisseront pas at-
tendre par ces larmes, qui amou-
rent plus de coïre et de haine que
de cœur.

Nous espérons aussi, maintenant
que le jour de la rétribution est ar-
rivé, et que le soleil de la justice com-
mence à luire, que les libéraux vont
avoir leur large part dans les emplois
publics.

C'est un fait connu que
tous les bureaux publics à Ottawa
comme à Québec, sont remplis par
des politiciens et des meneurs torés.
Dans toute cette nombreuse troupe
d'employés il n'y a pas deux libéraux
par cent et maintenant que nous
sommes à Ottawa en position d'exi-
ger notre juste part des emplois pu-
blics, comme nous le serons bientôt
à Québec, la rage s'empare des poli-
ticiens et des journalistes conserva-
teurs, bleus torés et orangistes et ils
orient à tue-tête hypocritement et
faussement, que le gouvernement
libéral jette sur le pavé des centaines

et des centaines de pauvres malheu-
reux conservateurs.

Encore une fois, nous prions nos
amis de ne pas se laisser attendre
par tous ces gens qui sont et ont été
à la crèche publique depuis près de
vingt ans, car il n'est que juste qu'ils
commencent aujourd'hui à gagner
leur pain à la sueur de leur front,
comme les libéraux l'ont toujours
fait.....

N'est-il pas vrai que le vingt-trois
juin dernier, il n'y avait pas dans
tout le comté de Montmagny un seul
maître de poste libéral ?

N'est-il pas vrai, qu'il n'y avait pas
un seul employé libéral sur l'Inter-
colonial ?

N'est-il pas vrai, qu'il n'y avait
pas un seul libéral parmi les nom-
breux courriers de malle ?

N'est-il pas vrai enfin, que le parti
libéral n'a pas reçu un seul vote des
cinquante ou soixante employés pu-
blics qu'il y a dans le comté ? et les
deux ou trois employés libéraux
qu'il y avait, ont été forcés, soit de
s'abstenir de voter, ou de voter con-
servateur, sur les menaces des cab-
leurs bleus, de perdre leur position ?

Eh bien, sous ces circonstances,
nous disons qu'il serait non seule-
ment injuste si les choses en restaient
ainsi ; mais que ça serait ridicule, et
le gouvernement, et le député de ce
comté, seraient la risée des électeurs
et surtout des conservateurs.....
Mais Dieu merci, les choses vont
changer ; et déjà nous avons le plai-
sir d'apprendre que sur l'Intercolonial,
un certain nombre de libéraux ont
remplacé des conservateurs.....

Les maîtres de poste, qui ont été
les agents actifs du parti conserva-
teur et dont les bureaux étaient le
rendez-vous des cabaleurs bleus où
nos amis étaient insultés lorsqu'ils
allaient chercher leur malle, qui
étaient les distributeurs des sales
feuilles conservatrices, tous ces ma-
îtres de poste vont être destitués.....
Il va y avoir des changements chez les
agents de stations, à la Grosse-Île, etc.

Nous disons de suite que nous ap-
prouvons ces choses-là. Nous felici-
tons le député du comté d'avoir
l'énergie nécessaire pour faire ces
changements, car ils sont demandés
non seulement dans l'intérêt du parti
libéral, mais ils le sont surtout dans
l'intérêt public ; il faut qu'ils se fas-
sent et nous savons qu'ils vont se
faire.

Nos amis comprennent que cela
ne peut pas se faire dans quelques
semaines, ni même dans quelques
mois ; mais nous avons raison de
croire, et nous savons que d'ici à
douze mois, plus de la moitié des
employés publics dans ce comté, se-
ront des libéraux. Justice aura été
rendue et tant pis pour les fanatiques,
qui avant le 23 juin, bercés par l'es-
perance que leurs chefs étaient invi-
cibles, ont craché à la figure des libé-
raux de ce comté, et surtout à celle
de notre député et spécialement à
celle de notre digne et éloquent
chef, le premier ministre actuel.

Nous faisons ces remarques pour
rassurer ceux de nos amis qui croient
que nos chefs vont faiblir en présen-
ce des lamentations de nos adversai-
res politiques, et aussi pour répondre
aux crailleries de la presse bleue.

Nous sommes convaincus que non
seulement nos amis de ce comté,
mais du pays tout entier, approuve-
ront notre manière de voir et à tout
événement, nous exprimons notre
sincère et honnête conviction.

La vigueur des Cheveux d'Ayer nettoie
et active le cuir chevelu ; guérit la teigne
et les démangeaisons. Supérieur pour la
toilette.

Abonnez-vous à l'ECHO DE MONT-
MAGNY.

L'HYGIENE A L'ECOLE

Voilà une science qui n'a pas encore
trouvé sa place dans le programme des
matières que l'on fait étudier à nos
enfants dans nos écoles élémentaires.
Je crois pouvoir affirmer qu'un grand
nombre de nos institutions ne savent
pas ce que signifie ce mot, hygiène.
L'hygiène à l'école, non seulement on
ne sait pas l'enseigner mais on ne sait
pas même la pratiquer dans ses prin-
cipes les plus élémentaires.

Il y a là une grande réforme à faire.
Nos maisons d'école, à la campagne,
sont loin, bien loin d'être confortables
et attrayantes. Est-ce que l'on ne de-
vrait pas s'efforcer, par tous les moy-
ens possibles, de rendre le séjour à l'é-
cole agréable et supportable pour la
santé du pauvre petit être que l'on en-
voie là pour s'y former intellectu-
llement et physiquement ?

Il n'y a rien de plus pénible pour
l'enfant que cette corvée quotidienne
que lui impose, aller à l'école. En
général, sinon dans tous les cas, les
maisons d'école sont mal construites,
mal ventilées, mal chauffées. On en-
tasse nos enfants dans un espace telle-
ment restreint, qu'ils sont pressés les
uns sur les autres, et on les retient
ainsi de six à sept heures durant. Il
faut voir comme on en respire du bon
air dans cet étuve, et il n'est pas éton-
nant que ces enfants soient si hâlés, si
étiolés lorsqu'on leur a infligé deux
ou trois ans de ce régime.

Il y a quelques trois ans, un méde-
cin de cette ville fut appelé dans une
concession d'une paroisse voisine, où
une épidémie de fièvres typhoïdes
venait d'éclater. Soupçonnant que le
mal provenait de l'école, le médecin
en question se fit transporter à cet en-
droit, et il y trouva quelque chose de
propre. La maison d'école était cons-
truite à vingt-cinq pieds du chemin
public ; à dix pieds en arrière de la
maison, on avait creusé un puits pour
fourrir l'eau à cet école, et, à
une dizaine de pieds de ce puits, on
avait érigé les cabinets d'aisance. Mais-
son d'école, puits et cabinets d'aisance
étaient construits sur le flanc d'une pe-
tite colline qui s'inclinait vers le chemin
public ; de telle sorte que la maison
était en bas, les cabinets d'aisance en
haut de la colline, et le puits juste en-
tre les deux constructions sus nommées.
Le croirait-on, il fallut parlementer
longtemps avec messieurs les doctes
commissaires pour les convaincre qu'ils
devaient fermer ce puits contaminé.
Nous prenons cet exemple entre mille,
et nous demandons franchement au
public : est-ce que l'on s'occupe assez
de nos écoles de campagne ? Il y a
là, dans chaque maison d'école, un foyer
de peste, où nos enfants s'im-
prégnent de germes microbiques qui
compromettent à jamais leur santé. On
semble croire que l'hygiène est un vain
mot, et qu'on peut se moquer impuné-
ment de ses rigoureux et sages précep-
tes. Il n'est pas permis aujourd'hui
d'ignorer ces choses et, dans l'intérêt
de notre jeune génération, nous pri-
ons nos commissaires d'école de ne pas
oublier qu'ils ont été mis là pour faire
quelque chose, et il y a une multitude
de choses à faire.

Dans un prochain article nous nous
efforcerons de suggérer quelques re-
medes à ce fléau dangereux qui nous
cause tant de mal : le manque absolu
d'hygiène dans nos écoles.

Nos certificats ne sont ni exagérés ni
factices, mais bien des faits vrais, attes-
tant les cures merveilleuses de la Sa-
pareille d'Ayer.

Nous demandons encore une fois
à nos abonnés qui n'ont pas encore
payé leur abonnement de bien vouloir
acquiescer ce qu'ils nous doivent et par
là nous éviter de leur envoyer avis
sur avis.



Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS adressées au Maître
général des Postes seront reçues à Ottawa
jusqu'à midi le 13 novembre prochain pour
le transport des Malles de sa Majesté,
sous les conditions d'un Contrat pour un
terme du bon plaisir du Directeur Gé-
néral des Postes six fois par semaine aller
et revenir, entre Campbellton N. B. et
Nouvelle P. Q., Maria et Nouvelle, Maria
et St-Charles de Caplan, Pasgébiac et St-
Charles de Caplan, et à commencer le 1er
janvier prochain.

Le transport se fera de la manière la
plus convenable.

Ce service constituera quatre contrats
différents.

Des avis imprimés contenant des ren-
seignements plus détaillés au sujet des
conditions du Contrat projeté seront en-
vue aux Bureaux de Poste entre Camp-
bellton N. B. et Pasgébiac P. Q. et au Bu-
reau de l'Inspecteur des Postes où l'on
pourra, se procurer des formules de sou-
mission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes,
Québec, 12 Octobre 1896.

A. BOLDUC,
Insp. des Postes.

L'ENFANT

J'ai vu quelquefois dans les champs
le jeune enfant auprès du laboureur,
— fraîche fleur à côté d'un blé mûr ; l'en-
fant suit à petits pas le pénible sillon ;
il s'arrête un moment, il cueille une
herbe, il jette comme l'oiseau quel-
ques notes en l'air, — gai ramage du
cœur, — et reprend sa marche au plus
vite ; le père courbé sur sa charrue, se
retourne de temps en temps pour s'as-
surer que l'enfant est là ; il l'appelle,
il le regarde avec tendresse, et lui sour-
it dès qu'il approche. "A quoi bon
me disais-je tout ce badinage ? L'en-
fant n'est qu'un embarras ou une dis-
tracton pour le travailleur." Igno-
rant que j'étais ! c'est une force secrète,
au contraire, un courage, un espoir, un
renouveau continu ; au fond de
ce sol qu'il creuse, le laboureur voit
bien plus qu'un grain prêt à germer,
il voit cet enfant, c'est là son vivant
épi, si riche et riante moisson ; Oh !
que d'échanges touchants et de doux
mystères entre ces deux êtres, ce front
trempé de sueur, l'enfant l'essuie, — ces
bras fatigués, il les délasse, — cette
âme appesantie, il la réveille, il la rem-
plit de parfums et d'amour, tandis que
l'homme ouvre un sillon sur la terre,
l'enfant, à son issu, en ouvre un dans
les cieux ; il y a d'innombrables perspec-
tives et toute une éternité dans l'enfant,
messager divin, arrive d'hier, il nous
révèle l'avenir et la vie même, pour
ainsi dire ; avec lui, le cœur est jeune
et refléurit sans cesse.

THÉOP. DUFOUR.

LES CHAUVES

Pourquoi y a-t-il actuellement tant
de personnes chauves et chez qui le
"genou" crânien n'attend pas le
nombre des années ?

Mais anthropologistes y ont vu
un phénomène de dégénéres-
cence des races civilisées, surmenées
de civilisation. Plus optimiste est
un naturaliste suisse, M. Auguste
Forel. Au récent congrès d'anthro-
pologie criminelle de Genève, il a
avancé cette opinion que la calvitie
pourrait bien être le résultat d'une
"sélection." Les chauves sont des
progressistes, en ce sens que leur
calvitie serait le symptôme de la dis-
parition future d'un organe qui, au-
gré de M. Forel, devient chaque jour
de plus en plus inutile, disparition
qui pourrait être compensée par
quelque nouveau développement du
cerveau.

Messieurs les chauves trouveront
peut-être que cette explication évo-
lutionniste n'est pas tirée par les
cheveux.

Suite de la Première Page.

10. Brebis âgées

Races pures:—1er prix, Auguste Talbot; 2e prix, Louis Nicole; 3e prix, Anselme Talbot; 4e prix, Samuel Morin.

Races croisées:—1er prix, Eugène Collin; 2e prix, Jos. Nicole jr.; 3e prix, Ed. Têtu.

20. Brebis d'un an

Races pures:—1er prix, Anselme Talbot; 2e prix, Auguste Talbot.

Races croisées:—1er prix, Jos. Nicole jr.; 2e prix, Ed. Têtu.

30. Agnes les

Races pures:—1er prix, Auguste Talbot; 2e prix, Louis Nicole; 3e prix, Anselme Talbot.

Races croisées:—1er prix, Eugène Collin; 2e prix, Jos. Nicole jr.; 3e prix, Anselme Rochefort; 4e prix, Ed. Têtu.

40. Meilleur troupeau

Prix: Auguste Talbot.

IV.—Espèce porcine

Mâles âgés:—1er prix, Sœurs de Charité; 2e prix, Noël Kirouac; 3e prix, Ls Fournier.

Mâles de l'année:—1er prix, Jos. Nicole jr.; 2e prix, Xavier Langois; 3e prix, Désiré Proulx.

10. Femelles âgées

Races pures:—1er prix, Auguste Talbot; 2e prix, Hercule Têtu.

Races croisées:—1er prix, Amédée Beaumont; 2e prix, Jos. Nicole jr.; 3e prix, Adélaïde Fournier.

20. Femelles de l'année

Races pures:—1er prix, Hercule Têtu; 2e prix, Auguste Talbot.

Races croisées:—Anselme Rochefort.

30. Meilleur troupeau

Prix: Jos. Nicole jr.

V.—Gallinacées et Palmipèdes

Dindes:—1er prix, Xavier Létourneau; 2e prix, Jacques Collin.

Poules:—1er prix, Sœurs de Charité; 2e prix, Jacques Collin.

Canards:—1er prix, Samuel Morin; 2e prix, Xavier Létourneau.

Oies:—1er prix, Albert Thibault; 2e prix, Anselme Talbot.

DEUXIÈME DIVISION

Produits de la ferme

I.—Produits agricoles

Graine de mil:—1er prix, Ed. Têtu; 2e prix, Louis Gazé; 3e prix, Edm. Thivierge.

Graine de lin:—1er prix, Xavier Létourneau; 2e prix, Ed. Bouchard; 3e prix, Napoléon Poirier.

Filasse:—1er prix, David Bernatchez; 2e prix, Xavier Létourneau; 3e prix, Désiré Proulx.

Tabac en feuille:—1er prix, Charles Bouffard; 2e prix, Xavier Langlois.

II.—Produits industriels

Beurre de ferme:—1er prix, Sœur de Charité; 2e prix, Jos. Jalbert; 3e prix, Alphonse Blais.

Beurre de beurrieres:—1er prix, Jos. Jalbert; 2e prix, Georges Fournier.

Fromage:—1er prix, Samuel Morin; 2e prix, Ed. Têtu.

Sucre d'érable:—1er prix, David Bernatchez; 2e prix, Napoléon Poirier; 3e prix, Amédée Beaubien.

Sirap d'érable:—1er prix, Jacques Collin; 2e prix, Arthur Guimont.

Savon:—1er prix, Anthime Guimont; 2e prix, Jos. Fournier; 3e prix, Xavier Létourneau; 4e prix, Cléophas Gagné.

Vins canadiens:—1er prix, Jacques Collin; 2e prix, Jos. Fournier; 3e prix, Edm. Thivierge; 4e prix, Napoléon Poirier; 5e prix, Cléophas Gagné.

III.—Produits domestiques

Stoffe croisée et foulée:—1er prix, Mathias Blais; 2e prix, Alphonse Jean; 3e prix, Prudent Blais; 4e prix, Hercule Têtu; 5e prix, Noël Kirouac.

Petite stoffe foulée:—1er prix, Xavier Blais; 2e prix, Francis Blais; 3e prix, Mathias Blais; 4e prix, Chs Bouffard.

Stoffe à robes:—1er prix, Prud Blais; 2e prix, David Bernatchez; 3e prix, Xavier Blais; 4e prix, Mathias Blais.

Flanelle:—1er prix, Xavier Blais; 2e prix, David Bernatchez; 3e prix, Jacques Collin; 4e prix, Johnny Gâté.

Toile:—1er prix, Chs Bouffard; 2e prix, Jos. Fournier; 3e prix, Mathias Blais; 4e prix, David Bernatchez.

Courte-prints:—1er prix, Chs Bouffard; 2e prix, Adélaïde Fournier.

Couvre-pis:—1er prix, Prud. Blais; 2e prix, Xavier Blais; 3e prix, Louis Nicole; 4e prix, Anthime Guimont.

Couvertes:—1er prix, Anselme Rochefort; 2e prix, Jos. Nicole jr.; 3e prix, Eugène Bernatchez; 4e prix, Samuel Morin.

Tapis:—1er prix, Alphonse Blais; 2e prix, Adélaïde Nicole; 3e prix, Anselme Rochefort; 4e prix, Joseph Fournier.

Chales:—1er prix, Adélaïde Fournier; 2e prix, Alfred Gamache.

Ouvrages au tricôt:—1er prix, Samuel Morin; 2e prix, Prudent Blais; 3e prix, Eugène Bernatchez; 4e prix, David Bernatchez.

Feutre:—Prix: Mathias Blais.

Divers:—1er prix, Damasse Bernier; 2e prix, Alphonse Jean; 3e prix, Mathias Blais.

CONCOURS DES FERMES LES MEILLEURES TENUES POUR L'ANNÉE 1896

Paroisse du Cap St-Ignace

1er prix: Jos. Eloi Jalbert.

2e " Samuel Fraser.

3e " Amédée Beaubien.

N. B.—Toute plainte contre les rapports ci-dessus doit être faite par écrit et déposée chez le secrétaire-trésorier, dans les quinze jours qui suivent celui de la publication du dit rapport.

JACQUES COLLIN, Secrétaire-Trésorier.

Montmagny, 16 Oct. 1896.

J'ai été guérie du terrible Lumbago par le Liniment Minards.

Rvd. WM. BROWN.

Le Liniment Minards m'a guéri d'un violent mal d'oreilles.

Mme. S. Kaulba k.

Je fus guérie d'une irritation des pommions par le Liniment Minards.

Mme. S. Masters

FAVEURS OBTENUES

Honneur et gloire à l'Enfant Jésus Miraculeux de Prague, pour plusieurs grâces extraordinaires obtenues!! D. C.



Contrat de la Maïs

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 20 novembre prochain pour le transport des Malles de sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, pour chaque service, entre les places suivantes, à commencer le 1er janvier prochain.

Armagh & Lafayette, Buckland & St-Damien de Buckland, Lafayette & St-Magloire, l'Islet & R.R. Station, Murray Bay & St-Agnès de Charlevoix, Murray Bay & St-Paul's Bay, Murray Bay & St-Simeon, Murray Bay & Steamer Landing, Québec & Stoneham, St-Alexandre de Kamouraska & R.R. Station, St-Alexandre de Kamouraska & St-Eleuthère, St-Aubert & St-Pamphile, St-Cyrille de l'Islet et St-Marcel de l'Islet, St-Damien de Buckland & St-Lazare de Bellechasse, St-Jean Port-Joli & R.R. Station, St-Paul's Bay & St-Urbain de Charlevoix, Village des Aulnaies & Ste-Louise Station.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté seront en vue aux Bureaux de Poste intéressés et au bureau de l'Inspecteur des Postes, où l'on pourra, aussi, se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 16 octobre 1896.

A. BOLDUC, Inspecteur des Postes.

MANGEONS DU RAISIN

Nous lisons dans un journal de France, ce qui suit:

Le raisin rend service dans une foule de maladies, telles que: la dyspepsie, les affections du foie, la goutte, la gravelle, etc. Du reste ses effets sont si remarquables que certains malades sont soumis à ce qu'on appelle "la cure de raisin," laquelle consiste à manger la discrétion, autant qu'on peut en digérer."

UN PROCES INTERESSANT

On nous écrit de Québec:

Nous avons assisté en Cour de Circuit à un procès amusant et intéressant tout à la fois; Un client poursuivait son tailleur pour le coût d'un habit qu'il lui avait gâté.

Les deux parties ont produit chacune deux experts.

Le demandeur a été soumis à un véritable supplice. On lui a peut-être fait essayer l'habit vingt fois, lever les bras, marcher, etc.

Finalement, la cour a décidé que l'habit n'était pas confectionné suivant toutes les règles de l'art et a condamné le malheureux tailleur à en payer le coût.

PETITES NOUVELLES

—La Législature de Québec sera convoquée le 10 novembre prochain.

—Les élections présidentielles aux Etats-Unis commenceront le 3 novembre prochain.

—Le docteur C. E. Lemieux, doyen de la faculté de médecine de l'Université Laval à Québec, est dangereusement malade.

—Lors d'un incendie qui a consumé pour \$150,000 de propriétés à Montréal, quinze pompiers ont été ensevelis sous une avalanche de débris et trois sont morts.

—M. W. H. Grenier, le propriétaire de "La Libre Parole," a été condamné à subir son procès en Cour Criminelle, pour libelle contre M. Tarte.

—M. Meunier, propriétaire de l'Île d'Anticosti, va construire sur son île un chemin de fer de 133 milles de longueur qui traversera l'île dans presque toute sa longueur.

—Il est probable que Montréal aura un carnaval d'hiver prochain. Une assemblée des citoyens aura lieu bientôt pour discuter la question.

—La reine Victoria et le Pape ont échangé des lettres pleines de cordialité à l'occasion du soixantième anniversaire du règne de sa Majesté.

—La plus vieille personne du Canada vient de mourir. C'est Mme Philip O'Meara, d'Ottawa. Elle était âgée de 111 ans. Elle laisse 54 petits enfants et 300 arrière-petits enfants.

—La goélette "Lady Belleau," capitaine Lavoie, appartenant à Gagnon Frères, de Québec, a été abandonnée en mer un peu plus loin que la Pointe des Monts pendant une forte tempête arrivée samedi dernier. Une goélette est partie de Bersimis le lendemain pour tâcher de remorquer la "Lady Belleau" et de sauver la cargaison.

NOTES LOCALES

A VENDRE OU A LOUER

La propriété de feu Dr J. Marmette. S'adresser à M. le notaire Gauthier.

—On ne devrait pas oublier que l'on a pas fait paver les rues pour y exercer les chevaux.

—La récolte des patates est très nombreuse. Elles se vendent à l'Islet pour dix cents le minot.

Le LINIMENT MINARDS est le meilleur pour toutes sortes de maladies.

Le LINIMENT MINARDS guérit le Rhumatisme.

Le Pionnier de Sherbrooke vient d'entrer dans sa 31ème année d'existence. Nos félicitations.

—Cyr. Roy, Ecr. avocat, est revenu mardi de Montréal où il était allé pour affaires professionnelles.

Guérissez votre Grippe en employant le LINIMENT MINARDS.

—M. A. E. Michon, pharmacien, reçoit les abonnements pour l'Événement, le Cultivateur, la Presse, etc., etc.

—La "Gazette" demande que les instituteurs et institutrices soient payés plus généreusement dans la province de Québec. Notre confrère a raison.

—Est décédé en cette ville à l'âge de 8 ans, après quelques jours de maladie, Emile, fils de M. Xavier Corribeau.

—Le terme des Cours de Circuit et Supérieure a été clos lundi et l'honorable juge Pelletier est descendu mardi à St-Jean Port-Joli pour y séjurer.

—Les pêcheurs qui étaient allés faire la pêche dans le bas du fleuve sont en partie tous revenus. La pêche, dit-on, n'a pas été très bonne.

—Nous accusons réception de l'Éclair journal publié à Trois-Rivières, dans l'intérêt du parti libéral. Nous souhaitons succès au nouveau confrère.

Le LINIMENT MINARDS est le meilleur Renouveau pour les Cheveux.

—Il y a beaucoup d'activité dans notre ville depuis quelque temps. Les travaux que le gouvernement est à faire font employer un grand nombre d'ouvriers.

—La neige! Il en est tombé très peu, mais enfin, les quelques flocons qui nous sont arrivés nous prédisent que l'hiver est à nos portes et nous menace de ses rigueurs.

—Mardi matin, à l'église de St-Antoine, de New-Bedford, Mass., il y avait grande fête; on célébrait les noces d'or de M. et Mme Édouard Gendron. M. Édouard Gendron est né à St-François de la Rivière du Sud, en 1814.

À l'âge de vingt ans il alla s'établir à St-Hughes, où il épousa le 6 octobre 1816 Mlle Dorothea Lafamme. De ce mariage sont nés plusieurs enfants, dont cinq sont encore vivants.

—M. J. Amable Couture, marchand de St-Paul, est arrivé mardi de Montréal, pour affaires concernant son commerce. M. Couture est un de nos plus dévoués amis du comté et, lors des dernières élections, il a fait un travail de géant à St-Paul et de concert avec nos autres dévoués et nombreux amis, ils ont donné une majorité libérale de 36 voix; autrefois les conservateurs avaient une cinquantaine de voix de majorité.

—Un bien triste accident est arrivé au Cap St-Ignace, dimanche dernier. Un nommé Alfred Lemieux, employé comme batelier pour la compagnie Price Bros, s'embarquait pour se rendre au navire actuellement en charge à cette endroit. Rendu en plein chenal, il fut jeté à l'eau par la vergue de la grande voile.

À ses cris désespérés, son fils s'empara d'une chaloupe et malgré une trop forte brise pour une si frêle embarcation, il vint au secours de son père.

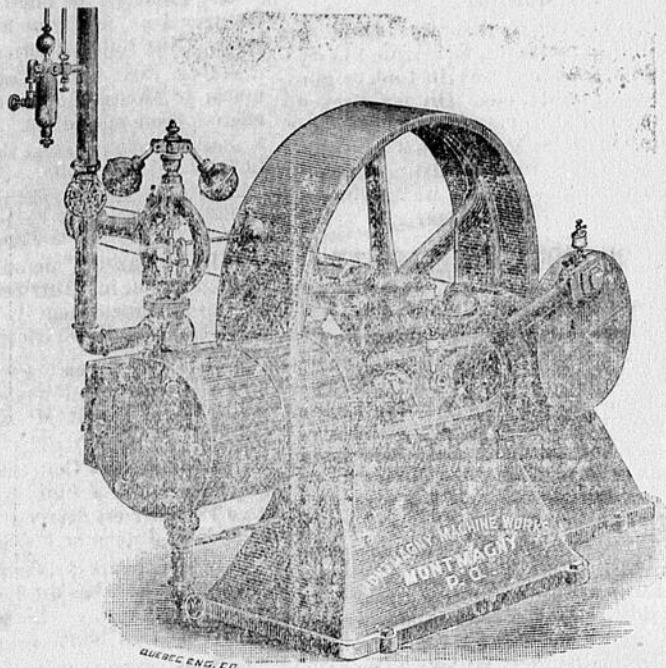
Hélas! sans pitié pour ce dévouement filial, les vagues s'étaient déjà refermées sur leur victime et le tribut que cette paroisse semble leur devoir chaque année était payé.

Le défunt laisse une femme et plusieurs enfants.

PERSONNEL

—Dimanche dernier, M.M. Alfred Joncas, de la Rivière aux Renards, Narcisse Mathurin, de Québec et Jos. Albert Couzart, cordonnier de l'Islet, étaient en promenade chez Mme Elz. Couture et leurs autres amis.

MONTMAGNY MACHINE WORKS

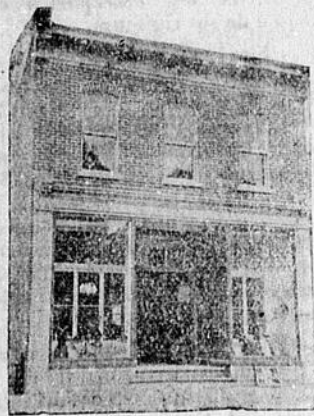


EST LA VRAIE PLACE DU BON MARCHÉ POUR TOUTES ESPECES D'OUVRAGES EN FONTE, ACIER ET CUIVRE, AINSI QUE

Machineries, Gréements de scies, Moulins à battre, Engins, etc., etc.

Reparations et Spécialité de toutes sortes

ARTHUR N. NORMAND, PROPRIETAIRE, MONTMAGNY.



J. C. LISLOIS

Habillements en serge noire pour hommes et jeunes gens.
Do en tweed de couleurs pour hommes et jeunes gens.
Pardessus en drap noir et bleu marin.
Do (Ulsters) en étoffe (Freeze)
Pour hommes et jeunes gens
Pantalons en tweed de couleurs \$1.50 à \$5.00 la paire.
Aussi un grand assortiment de tweed à pantalons et habits
Serge et cheviot pour habits et pardessus.
Drap, Melton, Toffe à manteaux, étoffe grise, simple largeur,
Do double largeur (Freeze)
Ruggs en laine pour voiture, Couvertes pour chevaux.
Couvertes en laine grise et blanche pour lits.
Calottes en tweed et drap noir et bleu marin, Etc., Etc.

A des prix sans précédents et défiant toute compétition.

C. Coulombe & Cie.

RUE ST-LOUIS
J'ai l'honneur d'informer mes nombreuses pratiques et le public en général que j'ai toujours en mains un Stock de

Farine, Son, Moulée, Saindoux, etc., etc.

Je vendrai à des prix défiant toute compétition.

Vinaigre

M. Joseph J. Guimont, du Cap St-Ignace, est manufacturier d'un excellent vinaigre et de première classe et de première qualité. A cet effet il a le meilleur certificat d'analyse faite par le Rvd M. Page, de Québec, et nous-mêmes qui en avons fait l'essai nous le trouvons, sans rien dire de trop, supérieur en qualité et en valeur à tout autre vinaigre. Pour toute commande adressez-vous à M. Guimont, et il vous donnera prompt et entière satisfaction.

TERRES A VENDRE

L'hon. juge Fournier ayant décidé de vendre les magnifiques propriétés qu'il possède dans le comté de Montmagny, les annonce en vente; les dites propriétés sont comme suit:

1^o. Une terre de 100 arpents en superficie située près de l'église de Berthier;

2^o. Un circuit de terre de 40 arpents en superficie, aussi dans la paroisse de Berthier;

Toutes ces propriétés sont en parfait ordre, ainsi que toutes les bâtisses.

Les conditions seront très libérales.

Pour plus amples informations, prix et conditions de vente, etc., s'adresser à M. le notaire J.-S. Gendron de St-François de Montmagny.

RIEN

Ne peut être comparé à notre bel assortiment de

Pêches, Prunes, Oranges, Fruits de vergers de toutes sortes, Raisins en panier et à la livre. Aussi un assortiment complet

d'EPICERIES, TABACS, CIGARS, CIGARETTES, PIPES, Etc., Etc.

Nous tenons aussi des tables de rafraîchissement.

Une visite est sollicitée.

ED-REMILLARD.



Le Cœur Manquait.

NEW-YORK, T.N.W., CAN., Juin, 1890. (3)
Ma fille avait une excellente santé, à venir jusqu'à 17 et a dix ans, lorsqu'elle donna des signes de faiblesse. Chaque temps après elle ressentait une douleur comme si le cœur lui manquait, et elle était souvent évanouie. Plusieurs fois des remèdes furent employés pendant une année mais sans succès. Après avoir pris la première cuillerée du Tonic Nerveux du Père Koenig, les attaques disparurent et elle n'en a pas eu depuis.

Certifié par le Rev. L. Strich.

ST. FRANCIS, ILL., Déc. 5, 1890.

Le Tonic Nerveux du Père Koenig est le meilleur que j'ai essayé, c'est une grande bénédiction pour les souffrants. Que Dieu vous bénisse. Bien respectueusement,

SEUR ST. FRANCIS, O.S.F.

GRATIS Un Livre Précieux sur les Affections Nerveuses et une bouteille d'échantillon, à n'importe quelle adresse. Les malades s'en trouvent cette médecine gratuite. Ce remède a été préparé par le Père Koenig, de Fort Wayne, Ind., depuis 1876 et est maintenant préparé sous sa direction par la

KOENIG MED. CO., Chicago, Ill.
Chez tous Pharmaciens, à \$1 la bouteille ou 6 pour \$5.00.

AGENTS

E. MCGALE, 2125, Rue Notre-Dame, Montréal.
LAROUCHE & CIE., Québec.

A VENDRE

Une magnifique terre de 30 arpents et 3 perches de largeur sur 30 de longueur, avec maison, hangar, grange, écurie, etc., ces bâtisses toutes neuves, à vingt arpents de l'église. Aussi une autre terre de 3 arpents et 3 perches avec maison, grange, etc., et une sucrerie située dans la paroisse de St-Philémon. Ces terres seront vendues à bon marché. Pour plus amples informations s'adresser à M. Joseph Morin, fils de M. Hubert Morin St-Paul Co. Montmagny.

19 juin 6 mois.

ANNONCES de MONTMAGNY

A VENDRE OU A LOUER

Le soussigné offre à vendre ou à louer une magnifique maison à deux étages, magasin au premier étage, appartenant autrefois à Joseph Vallée, marchand, située dans le centre de la ville de Montmagny, à proximité de l'église, à quelques pieds du bureau de poste, à 3 ou 4 arpents des écuries et collège. La propriété est dans un état parfait et est aussi à vendre.

Pour plus amples informations, s'adresser à

EUG. NICOLE,
Marchand de chaussures.

10 juillet

Montmagny, P. Q.

F.-J. MORIN, MARCHAND,

Ancien Magasin Cyrille Bernatchez
Rue du Dépot.

Bonnes Groceries, Farine, Grué, Sons, Etc., Etc.

Que je vendrai à des prix défiant toute Compétition.

Tous ces effets seront vendus au plus bas prix possible.

MARCHANDISES SECHES

Je tiens spécialement un Stock complet dans cette ligne pour hommes:

TWEED, de toutes sortes
CHAPEAUX, Formes les plus nouvelles.

CHAUSSURES, Etc., Etc.

Une visite est sollicitée.

28 Fév. 96.—1 an.

Livres d'histoires

A vendre à ce Bureau

SUICIDE DRAMATIQUE

New-York, 11.—Le décès de Mlle Abel, annoncé dans les journaux d'hier, s'est produit dans des circonstances les plus pathétiques qu'un romancier puisse imaginer.

Mlle Annie Abel était bien connue dans les cercles sociaux de Williamsburg. Elle était la petite fille de Henry Munch, un riche banquier de New-York.

Il y a cinq ans, elle fit la connaissance d'un jeune homme de bonne famille, nommé Georg S. Hodson, et, depuis huit mois, son mariage avec lui était officiellement annoncé.

Les invitations ont été lancées il y a quelques semaines. Dans l'intervalle, Mlle Abel préparait son trousseau, lorsqu'elle fut frappée d'une maladie grave qui, dans l'espace de quelques jours la conduisit aux portes de la mort.

Vendredi dernier, elle eut une dernière entrevue avec son fiancé, et samedi, à quatre heures, elle expira.

Rien ne saurait dépeindre l'immense douleur qu'éprouva M. Hodson, en apprenant la fatale nouvelle. Comme il était sujet aux maladies de cœur, on a craint un certain temps qu'il ne succombât à son désespoir.

Mlle Abel a été enterrée avec son costume de noces. Rien n'y manquait, depuis la robe de soie blanche jusqu'au bouquet de roses.

Parmi les tributs floraux les indifférents ont pu admirer un large "cœur saignant," qui avait été offert par le malheureux fiancé. Celui-ci, après les funérailles, n'a pu supporter sa grande douleur et il s'est tiré une balle dans la tête, sur la fosse même où sa dulcinée venait d'être enterrée.

REVEIL D'UN MORT

Au moment de la mise en bière

Colon, Colombes, 12.—Des milliers de personnes qui s'étaient réunies pour assister aux funérailles de Julio Muller, fils d'un marchand de Panama, ont été lugubrement surprises de voir le mort se réveiller dans la bière et se dresser sur son séant.

Muller avait pris de l'antipyrine ce qui a provoqué la catalepsie.

TREPAS DE CINQUANTE OURS

On se rappelle que M. Menier propriétaire de l'île d'Anticosti, a accordé dernièrement à un parisien la permission de faire la chasse aux ours sur son île pour en faire du jambon d'ours. Le parisien en question s'est mis aussitôt à l'œuvre, et cinquante ours ont été abattus dans l'espace de quelques semaines. Ça promet.

UBALD TALBOT

RUE ST-LOUIS,

Je informe le public qu'il est agent de la célèbre Bière PROTEAU & CARRIGNAN. Cette bière n'a pas d'égale pour le goût et la bonté.

Le public voudra bien me donner un encouragement.

Le Porter de "Proteau & Carrignan est, sans contredit, le meilleur du pays.

Essayez-le et vous vous convaincrez que ce que j'avance est la vérité.